

**Texte :**

À l'aube du 1er Novembre 1954, 70 attentats ont eu lieu sur une trentaine de points du territoire algérien visant à saboter des installations névralgiques (radio, centraux téléphoniques, dépôts de pétrole...) et à toucher des casernes et des gendarmeries afin d'y récupérer des armes plus particulièrement en Kabylie et dans les Aurès. Le FLN signe sa présence et donne cette nuit-là le signal de l'insurrection. L'Algérie se soulève contre la puissance coloniale qu'est la France. Pour les Algériens, c'est le jour du déclenchement de la Guerre de Libération nationale. Une insurrection qui allait rapidement se transformer en guerre qui dura huit ans jusqu'à 1962.

Les Accords d'Evian sont venus mettre fin à cette guerre. Signés en 1962 par les deux délégations, réunies à Evian, qui décrètent un cessez-le-feu. La première rencontre secrète a lieu à Lucerne, le 20 février 1961, avec Ahmed Boumendjel, conseiller politique du GPRA, et Tayeb Boulharouf.

Les Français se refusent à considérer le Sahara, riche de son pétrole et de son gaz, et base des essais nucléaires, comme un territoire algérien : **ils** le considèrent comme « une mer intérieure » dont le statut serait à négocier avec l'ensemble des riverains Tunisie, Maroc et Libye qui ont aussi des vues sur la manne pétrolière ; ce que les Algériens prennent pour une atteinte à l'unité territoriale et à la souveraineté de **leur** pays.

Les conversations secrètes se poursuivent avec les mêmes interlocuteurs à Neuchâtel, le 5 mars 1961. Sans aucun progrès, au contraire. Boumendjel demande une négociation globale ; les Français ne veulent pas qu'elle ait lieu avant que les « couteaux soient mis au vestiaire » et souhaitent que la question du Sahara fasse l'objet de discussions ultérieures. Ces « préalables » empoisonnent la négociation. Ce sera en effet une véritable guerre d'usure.

Le 15 mars 1961, la rencontre officielle prévue à Évian est enfin rendue publique. La première phase des négociations se déroule du 20 mai au 13 juin 1961. De nouvelles rencontres secrètes ont lieu à l'automne et l'hiver 1961, pour faire le point sur les divergences : nationalité des minorités, régime transitoire, statut de l'armée française et calendrier de son retrait.

Du côté des Français, les pourparlers sont menés par Louis Joxe, R. Buron et J. de Broglie ; du côté algérien par Belkacem Krim, L. Ben Tobbal, S. Dahleb et M. Yazid. La France reconnaît l'Indépendance de l'Algérie, l'intégrité de son territoire et l'intégrité de son peuple. Le 8 avril 1962, un référendum français approuve les accords d'Évian. Le 1er juillet, un référendum consacre l'indépendance. Parmi les historiques, un seul est toujours en vie : Hocine Aït Ahmed.

Hocine Adryen ; Le Jeune Indépendant  
Publié le 31 octobre 2015

**Questions :****I. Compréhension : (13pts)**

1. Ce texte :

- Présente un témoignage sur les accords d'Évian.
- Présente les événements de la Révolution de libération.
- Analyse les accords d'Évian entre Algériens et Français.

***Recopiez la bonne réponse***

2. « *Les forces colonisatrices françaises* ». Relevez du 1<sup>er</sup> paragraphe une expression de sens équivalent à l'expression ci-dessus.
3. Parmi les termes et les expressions suivants : « **Krim Belkacem, discussions ultérieures, R. Buron, unité territoriale, une mer intérieure, une négociation globale** », quels sont ceux qui relèvent de :
  - a- Négociateurs algériens : ... , ... , ... .
  - b- Négociateurs français : ... , ... , ... .
4. Relevez du texte trois (3) mots ou expressions qui renvoient à “**révolution**”.
5. « *Les couteaux soient mis au vestiaire* » Cette expression veut dire :
  - Arrêter la guerre
  - Recommencer la guerre
  - Faire la trêve

**Recopiez la bonne réponse**

6. Reliez les deux phrases ci-dessous par l'un des articulateurs suivant : **si bien que, étant donné que, mais** :  
« *Boumendjel demande une négociation globale ; les Français ne veulent pas qu'elle ait lieu avant que les couteaux soient mis au vestiaire* »
7. « **Signés en 1962** » A quoi renvoie cette expression dans le texte ?
8. A qui renvoient les deux pronoms soulignés dans le texte ?
9. Parmi les propositions suivantes, laquelle résume l'idée du dernier paragraphe ?
  - La France admet la souveraineté de l'Algérie et son intégrité territoriale et populaire.
  - La France reconnaît la souveraineté de l'Algérie et son intégrité territoriale sauf le Sahara.
  - La France proclame l'autodétermination à l'Algérie avec conditions.
10. Proposez un titre au texte.

**II. Production écrite : (7pts) : (au choix)**

1. Votre lycée commémorera les manifestations du décembre 1960. Rédigez le compte rendu objectif du texte (environ 150 mots) que vous présenterez à vos camarades à cette occasion.
2. Votre bibliothèque communale organise une journée d'étude sur la Révolution de Novembre. Rédigez un texte d'histoire (15 lignes environ) dans lequel vous commentez et analysez les vraies causes de cette révolution.

**Qui veut, peut !**